

Le Heimatschutz pénètre dans les écoles valaisannes

Autor(en): **Crettol**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **49 (1954)**

Heft 2-3-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Heimatschutz pénètre dans les écoles valaisannes

Point n'est besoin de dire ici combien le visage aimé de notre petite patrie valaisanne a subi d'outrages depuis le début de ce siècle et notamment depuis l'utilisation, à toutes fins, du béton comme matériau de construction. Nous disons bien: à toutes fins, car le béton, judicieusement employé, permet l'édification d'œuvres d'art modernes de toute beauté. Il n'est pas un seul membre de la grande famille du Heimatschutz qui, ayant tant soit peu visité le Valais, n'ait pas été affligé de voir combien de laideur s'étale souvent dans nos villages et jusque dans nos plus beaux sites.

Et ce qui était grave, c'est que personne, ou à peu près, ne songeait à réagir. C'était l'indifférence complète ou bien était-ce le règne de cette mentalité d'un sympathique conférencier qui, dernièrement, après une conférence qu'il faisait avec projections lumineuses sur le patrimoine valaisan, dialoguait de cette manière avec l'un de ses auditeurs:

— Vous devriez, lui dit ce dernier, non seulement montrer et commenter les belles choses que l'on rencontre dans nos villages mais également les laides, afin que l'auditeur soit instruit de tous les aspects du problème!

— Ah! mais moi je ne vois que les belles choses, les autres m'échappent!

Ni l'autorité cantonale d'alors, ni l'autorité communale, ni les éducateurs, ni les responsables des trésors du patrimoine ne s'en émouvaient. On permettait tout. On s'était accommodé, en cette matière, d'un régime de licence absolue qu'on prenait pour de la liberté. On n'avait souci d'aucune police de construction, d'aucun plan d'édilité. Tout était à l'avenant, aussi bien sur le plan cantonal que sur le plan de la commune.

Et c'est ainsi que, dans la plupart de nos localités, sont nées des maisons mortes dans leur triste grisaille, informes et sans grâce, des maisons qui ressemblent à des hangars ou plutôt à rien du tout, étant simplement laides, prétentieuses, bizarres, étant seulement une maladie de ce village trahi.

Pourtant, un jour, on commença à entendre parler d'une de nos grandes bourgades de la plaine où l'autorité du lieu s'était avisée d'édicter une police de construction grâce à laquelle on assistait à une véritable renaissance rurale. On y parlait des exigences de la beauté au village et on avait l'ambition de faire des maisons, toutes sœurs comme filles issues du même père et de la même mère, coquettes, agréables aux humains dont elles ont la garde, mais surtout fidèles à ce pays, aux lois secrètes de ce pays dont elles sont l'ornement.

Cette commune fut incontestablement l'endroit où souffla l'esprit... l'esprit qui préside aujourd'hui à la si heureuse renaissance du village valaisan. Ceux qui, à l'instar de St Thomas, ont voulu voir pour croire, sont désormais de chauds partisans de la magnifique œuvre de renaissance en marche. Il est équitable de reconnaître aussi que l'action partie de Chamoson, sous l'impulsion du colonel Giroud, trouva, dès le début, un écho favorable au sein du gouvernement cantonal. Le branle est donc donné. Il s'agit de n'en point perdre le bénéfice.

C'est pour cette raison que la section valaisanne du Heimatschutz a décidé d'entreprendre, d'entente avec le chef du département de l'Instruction publique, M. Marcel Gross, auprès duquel elle trouve un précieux appui, une large action d'éducation de notre jeunesse valaisanne.

C'est le soussigné qui a été chargé de visiter toutes les écoles romandes du canton, écoles primaires, ménagères, professionnelles, secondaires, et d'y faire des conférences avec projections lumineuses aux fins d'attirer l'attention de la gent écolière sur le grand problème de la défense du visage aimé de la patrie valaisanne,



Ainsi que nous le signalions dans le fascicule No 4 de 1951 (page 144), Saas-Fee est à citer en exemple pour l'heureuse discrétion avec laquelle les garages pour autocars — aboutis-

sement nécessaire d'une nouvelle route — y ont été construits, à quelque distance de la station.

de lui donner les notions fondamentales de l'esthétique villageoise, de lui inculquer l'esprit de résistance contre toute tentative nouvelle d'enlaidissement et de lui communiquer plus d'amour encore pour son pays.

Le plan que nous avons établi comprend la visite, au cours de trois ans, de toutes les écoles du canton. Fini ce premier cycle, nous le reprendrons de telle manière que chaque élève ait eu, au moins deux fois pendant sa scolarité, le bénéfice de cet enseignement.

Nous venons de terminer la deuxième année du premier cycle et nous avons fait, à ce jour, plus de 75 conférences à quelque 4500 jeunes auditeurs. L'expérience a été on ne peut plus encourageante. Notre vibrante jeunesse répond avec un enthousiasme qui dédommage amplement le conférencier de ses peines. Les réactions devant les laideurs et devant les belles choses sont, vers la fin de la conférence quand les principes ont été posés, d'une rapidité surprenante et d'une sûreté réjouissante.

Le Valais fait donc à son tour une expérience réussie dans d'autres cantons: qui gagne la jeunesse a gagné l'avenir.

Abbé Crettol,

Recteur de l'E. C. A. de Châteauneuf-Sion.



Ni voitures ni cars ne sont admis dans la localité. Du terminus, on achève le trajet à pied.



Colis et marchandises sont chargés sur des voitures à chevaux qui ne troublent pas la paix du village.